

# Collectif jeune public Nord-Pas-de-Calais

## Région Hauts de France

### Membres

Lieu ressource en Région 55 adhérents en 2016 (25 compagnies ; 23 lieux de diffusion ; 7 individuels).

### Représentant :

- Aurélie Jacquemoud, coordinatrice  
- Grégory Vandaële, Le Grand Bleu, membre du CA du Collectif

### Historique/caractéristiques

Le Fonds de soutien est né dans le cadre de la Belle Saison sur le modèle du Réseau Ancre. Les premiers soutiens ont été apportés en 2016.

### Objectifs généraux

- \* Solidarité interprofessionnelle
- \* Réponse aux déficits de production du jp
- \* Favoriser l'aide au repérage des équipes émergentes
- \* Diffusion hors région

### Fonctionnement

En 2016 : à travers le dispositif de présentation de projets "C'est pour bientôt" / 2 éditions par an / 4 projets soutenus.

En 2017 : une seule édition avec appel à participation / première sélection de 6 projets / présentations publiques des projets sélectionnés / vote et soutien de deux ou trois projets.

Le dispositif s'adresse uniquement aux cics régionales.

### Montant des coproductions

En 2016 : 5000 euros pour chaque compagnie soit 20 000 euros au total.

En 2017 : Objectif de soutenir 3 projets, un à hauteur de 10 000 euros et deux à hauteur de 5000 euros (projets émergents).

### Soutiens complémentaires et accueil des tutelles

- \* En 2016 : soutien de 20000 euros par la DRAC dans le cadre Génération Belle Saison
- \* Difficulté à mobiliser les partenaires
- \* Réseau soutenu à hauteur de 15 000 pour un poste mutualisé (Conseil Régional)
- \* Sub Dép du Nord et du Pas de Calais pour le fonctionnement

### Gestion du fond mutualisé

- \* Argent récupéré avant la sélection
- \* Contractualisation entre le Collectif et les compagnies sélectionnées

### **Pilotage**

- \* Par les adhérents du Collectif.
- \* Le CA reçoit les candidatures et choisit les projets.
- \* Réunion des membres donateurs et membres coproducteurs pour décider des soutiens

### **Critères d'éligibilité**

- \* Exclusivement jeune public et cie régionales
- \* Valorisation des compagnies émergentes
- \* Equilibre dans les formes disciplinaires

### **Droits de suite**

Obligation pour la cie soutenue d'abonder l'année suivante dans la coopérative de production (montant minimal 100€)

### **Limites**

- \* Difficultés à mobiliser les structures dans le projet
- \* Le dispositif est souvent confondu avec de la coproduction "classique"

### **Période de candidature pour les compagnies**

- \* Appel à participation diffusé entre juin et rentrée 2017

### **Projets soutenus les 3 dernières années**

- \* L'os du cœur, Cie de Fil et d'os
- \* Costa Le Rouge, La Cie dans l'arbre
- \* Vole, La mécanique du fluide
- \* O'Yuki, Cie des petits par dans les grands